

BUREAU FEDERAL

10 – 4 juin 2004

Présents : Yvan MAININI, Président
Mme Françoise AMIAUD– MM Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB,
Bernard GAVA, Serge GERARD, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME,
Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.

Excusés : Mme Marie-Noëlle SERVAGE. MM. Claude AUTHIE, Rémy GAUTRON,
Jean-Marc JEHANNO.

Assistent : Melle Stéphanie PIOGER - Mme Céline PETIT
MM. Fabrice CANET, Bernard GROSGEORGE (Représentant le DTN),
Didier DOMAT

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININ souhaite bienvenu aux membres présents et excuse les absents, actuellement retenus en mission.

Il communique, en cette fin de saison, les chiffres définitifs des licenciés :

445 160

soit une progression de 4,32 %

C'est un excellent résultat.

2. Engagements dans les Championnats 2004/2005

- ***Toulouse Launaguet Basket***

Jean-Luc LEROUX donne un rapide compte rendu de sa mission lors de son déplacement, la veille, à Toulouse, et expose aux membres présents ce qu'il sait de la situation actuelle du club.

La ville a réalisé un audit, mais ne souhaite pas diffuser le résultat pour l'instant.

Le club se trouve en cessation de paiement.

Au vue de cet exposé de la situation, les membres du Bureau Fédéral souhaitent que Serge GERARD se rende sur place afin de rencontrer les élus locaux et l'équipe dirigeante.

- ***NF1***

Jean-Claude BOIS informe d'une enquête envoyée à 19 clubs : 15 clubs de NF1 + 4 clubs potentiellement montants. A la date d'aujourd'hui, il n'a obtenu que 8 réponses.

Il donne ensuite des explications sur le document distribué aux membres présents. Ce sera le cahier des charges et recommandations à expédier à tous les clubs de la NF1.

Une discussion s'instaure.

Ce document doit être revus pour être expédié aux clubs concernés dans les meilleurs délais.

- **NM1**

Serge GERARD donne un rapide exposé de la situation des clubs :

- 15 clubs sont en règle.
- 3 clubs sont encore incertains quant à leur situation.

- **- Point sur les dettes des clubs**

Frédéric JUGNET énumère la liste des clubs, transmise par Rémy GAUTRON.

Waiti Bordeaux Basket ; Calais Basket Cheminots ; C.O.B. Calais ; Etoile Charleville Mézières ; Stade Clermontois ; Evreux AC ; Gérardmer HVB ; Gravelines Grand Fort BCM ; Basket Lattes Maurin Montpellier ; Levallois SCB ; Limoges ABC ; CSL Dijon ; Union Montpellier Frontignan Basket ; Us Périgueux Boulazac ; Perpignan Roussillon Basket ; AS Porto Vecchio ; SJS Reims ; Stade Ruthenois ; Salon BC ; SCAB 63 ; ASA Sceaux.

Les membres du Bureau Fédéral souhaitent qu'un courrier soit expédié aux groupements sportifs non en règle, leur signifiant un non engagement dans le championnat de France en cas de non règlement des dettes.

3. Présentation par D. DOMAT des incidences des accords de Cotonou sur les Championnats de France et la LNB

Didier DOMAT rappelle que la proposition concerne uniquement les joueurs évoluant en Pro A, et autoriserait à faire évoluer 4 joueurs de la Zone FIBA Europe et 3 autres étrangers dont 1 Cotonou, avec un maximum de 6 joueurs « étrangers + FIBA Europe ».

Yvan MAININI donne lecture aux membres présents d'une correspondance de l'UCPB envoyée aux Présidents des Clubs Pro A et Pro B, expliquant cette proposition. Les clubs doivent donner un avis pour le 10 Juin 2004.

Une discussion s'instaure.

4. Conciliation CNOSF

- Montpellier

Didier DOMAT rappelle les faits et précise que le CNOSF doit envoyer sa proposition de conciliation.

La décision du Bureau Fédéral se fera sur la proposition du conciliateur.

Il précise qu'en cette fin de saison, plusieurs dossiers de demande de conciliation viennent d'être déposés auprès du CNOSF.

5. Les Missions du médecin Fédéral : Son positionnement au sein de la structure

Jean-Yves GUINCESTRE commente le document distribué aux membres présents et donne quelques orientations sur ce que seraient les missions du « Médecin Conseil Fédéral ».

Philippe RESTOUT donne son avis sur le projet : Pour lui, ce n'est pas une question de personne, mais plutôt une question de prérogatives.

Frédéric JUGNET souhaite connaître son positionnement au sein de la structure salariale.

Le Bureau Fédéral décide que le recrutement de ce Médecin est confié à Philippe RESTOUT, Jean-Yves GUINCESTRE et Frédéric JUGNET. Le poste sera, dans la mesure du possible, pourvu pour le 1^{er} Octobre 2004.

6. Demande de réexamen par le CD 37 du dossier Luçon (NM3).

Frédéric JUGNET rappelle les faits : Le club a fait jouer un joueur qualifié après le 30 Novembre. Le match a été perdu par pénalité. La Chambre d'appel a inversée la décision de la Commission Sportive.

Le conciliateur pense qu'au vue des éléments, les deux clubs devraient évoluer en MN3.

Didier DOMAT précise que le point du règlement (404.4) qui a posé problème pour ce dossier, quant à son interprétation, a été modifié et réécrit pour être plus lisible.

Acceptation des membres du Bureau Fédéral pour suivre la proposition du conciliateur, dans la mesure des possibilités de la Commission Sportive.

7. Ligue Féminine : Situation des clubs au regard de la CCG et projection sur le Championnat 2004/2005.

Serge GERARD donne un rapide aperçu de la situation des clubs de Ligue Féminine. Il explique qu'après la Commission Contrôle de Gestion, 8 clubs sont en mesure de repartir la saison prochaine. Par contre la situation est beaucoup plus difficile pour les clubs de Toulouse, Montpellier et Roubaix.

8. Point sur les visites des sites candidats aux AG 2005 et 2006

L'assemblée Générale de 2005 se déroulera à Bourg en Bresse.

Par contre, il n'y a plus de candidat à l'organisation de l'Assemblée Générale de 2006, Serge GERARD fera un nouvel appel à candidature courant Septembre 2004.

9. Assemblée Générale de Mulhouse

- Déroulement / procédure pour adoption des statuts.

Frédéric JUGNET souhaite connaître l'avis des membres sur la procédure de vote à adopter concernant les statuts, à la prochaine AG :

- Vote à bulletin secret
- Vote à main levée.

Les membres du Bureau Fédéral décident que la proposition de procédure pour l'adoption des modifications des statuts se fera à main levée, sauf avis contraire de l'AG.

10. Point sur les désignations des délégués et représentants de la FFBB dans les manifestations.

Frédéric JUGNET soulève le problème actuel pour trouver des personnes disponibles pour représenter la FFBB sur les manifestations de fin de saison.

Yvan MAININI rappelle le caractère indispensable de ces missions.

Il sera instauré un système d'astreinte avec une personne disponible qui pourrait se déplacer partout sur le territoire et ce pour la saison prochaine.

11. Questions diverses.

* Frédéric JUGNET :

- Il rappelle les faits, concernant les problèmes avec la Guadeloupe et notamment la Ligue qui n'a pas appliqué une décision de la Chambre d'Appel en précisant que c'était un problème de notification de forfaits d'équipes.

Un courrier va être envoyé aux clubs concernés pour connaître leurs positions.

- Le club de Neuville Basket a fait une demande de réexamen de son dossier en raison d'éléments nouveaux.

Accord du Bureau Fédéral

* André NOUAIL précise que les deux arbitres qui ont accompagnés les équipes en Guyane pour les Finales NF3, ont dirigé à un stage d'arbitrage sur place, 'il s'est très bien déroulé.

* Jean-Pierre SIUTAT : Il informe les membres que du projet de calendrier de la LFB. Cela représente un calendrier démentiel, mais très difficile à raccourcir.

* Jean-Claude BOIS précise que pour des questions d'organisation, et en raison de l'organisation d'un séminaire à l'attention des Présidentes et Présidents des Dom/Tom avant l'Assemblée Générale, la Réunion des Dom/Tom sera plus courte cette année.

* Serge GERARD : Il a assisté aux Finales NM3 à Oignies dont le niveau cette année, semble-t-il, a été moins relevé que les années passées.

Prochain Bureau Fédéral le 25 Juin 2004.